

Nouméa, le 20<sup>th</sup> MAR. 2017

Division  
des Examens et Concours,  
de la Formation et des  
Bourses

Bureau  
des baccalauréats  
général et technologique

VR/DEXCO-FB/JLR/SL  
n° 3211/2017- 230

Affaire suivie par  
Sylvie LECA  
Bureau 222  
Téléphone  
(687) 26.62.36  
Fax  
(687) 26.61.73  
Mél.

[sleca@ac-noumea.nc](mailto:sleca@ac-noumea.nc)

1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

L'inspecteur général de l'administration et de l'éducation nationale de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements

à

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel
- Madame et Messieurs les directeurs des établissements privés d'enseignement secondaire  
*s/c de Monsieur le directeur de l'alliance scolaire de l'église évangélique*  
*s/c de Madame la directrice diocésaine de l'école catholique*
- Madame la proviseure du lycée d'Etat de Wallis  
*s/c de Madame la vice-rectrice des îles de Wallis et Futuna*
- Monsieur le proviseur du lycée Jean-Marie Gustave LE CLEZIO (Vanuatu)  
*s/c de Monsieur l'ambassadeur de France à Port-Vila*

**Objet :** Modalités de saisie des notes des épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) en contrôle en cours de formation (CCF) – session 2017

La procédure de saisie des résultats de l'épreuve d'EPS aux examens du baccalauréat général et technologique reste identique à celle de la session précédente.  
L'application web EPSNET, élaborée par le SERIA de Rennes, permet la gestion des protocoles et la notation des candidats.

Vous trouverez ci-après la marche à suivre pour gérer la notation des candidats aux épreuves d'EPS de votre établissement :

**La saisie des protocoles et des notes des candidats se fera par Internet.**

Un lien sur le site académique <http://eps.ac-noumea.nc/> vous permettra de vous connecter à l'application EPSNET, rubrique EXAMEN/EPSNET.

La première connexion doit s'effectuer sous la responsabilité du chef d'établissement, qui pourra ensuite déléguer à plusieurs professeurs certaines fonctionnalités, mais qui reste obligatoirement responsable de la procédure de validation.

L'ensemble des accès est sécurisé par mot de passe.

**L'utilisation du fichier OCEAN des élèves inscrits aux examens implique une procédure de saisie en deux étapes.**



**1<sup>ère</sup> étape : du mercredi 19 avril au vendredi 19 mai 2017**, saisie sur EPSNET des protocoles choisis par l'établissement.

⇒ Lors de la première connexion par défaut l'identifiant et le mot de passe correspondent au code RNE de votre établissement. Il vous est demandé de créer un nouveau mot de passe dont vous êtes l'unique détenteur.

⇒ Vous êtes alors sur la page principale d'EPSNET. Dans la colonne de gauche, cliquer sur le lien « gestion protocoles » puis sur « 1 ajout/modification ». Dans la fenêtre qui apparaîtra, cliquez sur le bouton « ajouter ». Vous devez renseigner tous les champs, première activité, date de l'évaluation, date de rattrapage, puis cliquer sur le bouton « valider ». Vous répétez cette opération si vous avez d'autres protocoles.

⇒ Vous devez ensuite cliquer sur le lien « 2 validation », afin de bien enregistrer tous vos protocoles. Attention cette manipulation est irréversible et engage la responsabilité du proviseur.

⇒ Vous pouvez enfin cliquer sur le lien « édition » pour imprimer vos protocoles.

Enfin, si vous devez quitter EPSNET, cliquez sur le lien « quitter » qui se trouve sur le bandeau horizontal en haut, afin que cela ne génère pas d'erreur de saisie. Si vous avez des doutes sur la saisie des protocoles, vous pouvez à tout moment revenir sur EPSNET et vérifier si la validation a bien été réalisée, que les liens « 1ajout/modification » et « 2 validation » sont grisés et qu'il n'est alors plus possible d'y accéder.

**2<sup>ème</sup> étape : du mardi 06 juin au jeudi 09 novembre 2017**, l'établissement pourra accéder à la liste des élèves inscrits, les affecter à un ensemble d'épreuves du protocole et saisir les notes obtenues **pour le jeudi 09 novembre 2017 dernier délai**.

La commission académique se réunira comme suit :

- Sous-commission avant harmonisation des notes : **les lundi 20 et mardi 21 novembre 2017**.
- Commission d'harmonisation des notes : **le vendredi 24 novembre 2017**.

### **Assistance à EPSNET**

- ⇒ Avant la première connexion la consultation du guide utilisateur EPSNET permettra d'anticiper les opérations. Ce guide est disponible sur le site académique EPS : <http://www.ac-noumea.nc/eps/>.
- ⇒ Une aide en ligne est accessible à tout moment pendant la connexion à EPSNET. Il suffit de cliquer sur le lien « aide ».
- ⇒ Un professeur ressource, chargée de mission d'inspection en EPS peut vous apporter conseils et solutions à d'éventuelles difficultés : Anne LE BOUHELLEC ([inspection.eps@ac-noumea.nc](mailto:inspection.eps@ac-noumea.nc)) – ☎ 26.62.21.



Le chef de la Division des Examens et Concours,  
de la Formation et des Bourses

Julien LE RAY